Image not found or type unknown

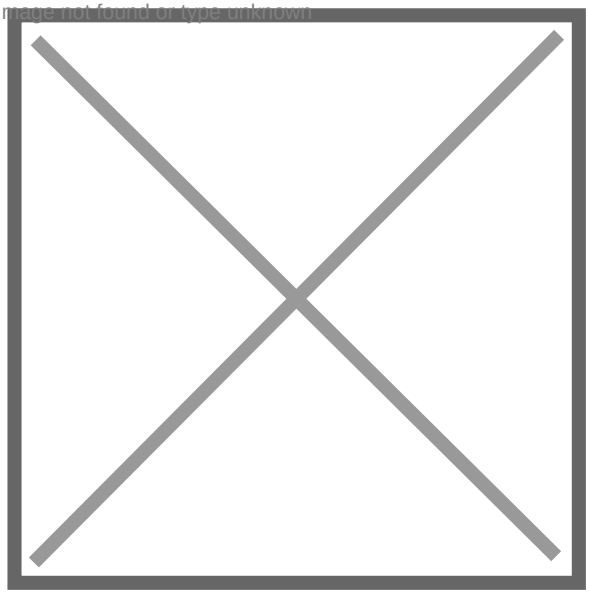

Association dissoute me doit de l’argent

Par **nonocrazy**, le **21/02/2019** à **13:30**

Bonjour,

Je rencontre un problème, et je sollicite votre aide.

En Avril 2018, j’ai acheté des places de concert auprès d’une plate forme en ligne indépendante car une association organisait un concert qui m’intéressait.

L’organisateur, qui est également gérant d’une entreprise d’événementiel, a annulé l’événement car trop peu de réservations. J’ai demandé mon remboursement, le gérant m’a répondu qu’il n’y avait aucun problème et qu’il allait procéder à ce reboursement. Aujourd’hui cela fait un an que l’organisteur me dit qu’il va me rembourser, mais il ne le fait jamais. Il m’explique aussi que l’association a été liquidée et qu’il va me rembourser en procédant à un remboursement « perso » via mon rib. Évidemment il ne l’a pas fait non plus...
Quels recours sont à ma disposition pour espérer revoir mon argent? (Je précise que la plateforme par laquelle j’ai transité pour réserver mes billets rejette toute responsabilité car l’argent n’est plus entre ses mains).

Vous remerciant par avance

Merci de vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés